



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1309 Vienne, le 15 avril 2021

Déclaration de l'UE sur la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk

L'Union européenne a pris bonne note de la déclaration des co-présidents du groupe de Minsk en date du 13 avril et est encouragée par la consolidation du cessez-le-feu sur le terrain et les résultats positifs obtenus sur des questions telles que la restitution des dépouilles de soldats, le retour des personnes déplacées par les hostilités récentes et la fourniture d'une assistance humanitaire aux populations durement affectées par le conflit.

L'Union européenne réitère à cette occasion l'importance pour les Parties de consentir aux efforts nécessaires et de prendre des décisions résolues pour finaliser le retour des prisonniers de guerre et de personnes détenues. Elle souligne à nouveau qu'il s'agit d'une question humanitaire de première importance. Elle espère que ce processus prioritaire se poursuivra jusqu'à son terme dans les meilleurs délais, en conformité avec le droit humanitaire international et les obligations souscrites par les Parties.

Au-delà, l'Union européenne encourage vivement les Parties à agréer, sous l'égide des co-présidents du groupe de Minsk, les différents paramètres permettant de mettre en œuvre, dans la durée, un ensemble de mesures de stabilisation, de réhabilitation après le cessez-le-feu et de rétablissement de la confiance. Cela concerne, entre autres, l'accès au Haut-Karabakh, comme l'ont souligné les coprésidents du groupe de Minsk. L'échange de toutes les données nécessaires pour procéder à un déminage efficace des régions touchées par le conflit contribuera à renforcer la confiance. L'Union européenne rappelle toute l'importance qu'elle attache à la préservation et à la restauration du patrimoine culturel et religieux dans la région en lien avec l'UNESCO, ainsi qu'au développement des contacts de personne à personne.

En conclusion, l'Union européenne réitère son plein soutien au format de médiation du groupe de Minsk et de ses co-présidents pour rechercher une solution négociée, durable et d'ensemble du conflit du Haut-Karabakh pour parvenir à un règlement final global et durable. Elle se tient prête à y contribuer, y compris à travers le représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud, à la mise en œuvre de mesures de confiance.

L'Union européenne renouvelle aussi son soutien au représentant personnel de la Présidence en exercice et reste pour sa part pleinement mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable et à favoriser un développement prospère dans la région.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.